



LÉGUMES BIO EN RÉGION CENTRE

2>4 PRODUCTION

État des lieux de la production de légumes biologiques en région Centre

Chiffres clés de la production de légumes biologiques en région Centre

Les producteurs de légumes biologiques de la région Centre

5>7 AVAL

Des préparateurs fortement moteurs de la production régionale

Des difficultés d'approvisionnement en région

Les opérateurs de la filière biologique en région Centre

La GMS : 80 % des débouchés des opérateurs

8 ENJEUX DE LA FILIÈRE

Favoriser la valorisation locale des légumes biologiques dans tous les circuits



Les fruits et légumes sont, avec les produits d'épicerie (pâtes, riz, huile), les premiers produits biologiques achetés en France. Cet intérêt des consommateurs pour les denrées issues de l'agriculture biologique a connu, cette dernière décennie, une croissance exponentielle, la vente des fruits et légumes biologiques ayant été multipliée par 1,6 entre 2007 et 2011⁽¹⁾.

Dans ce contexte d'un nécessaire développement de l'offre de légumes biologiques pour répondre à cette demande toujours plus forte, Bio Centre a mené, en 2011, une étude afin de dresser un état des lieux de la filière en région Centre et de mesurer les enjeux pour les années à venir.

UNE FILIÈRE LÉGUMES BIOLOGIQUES EN RÉGION CENTRE DYNAMIQUE

Avec 6,9 % des surfaces totales et 13,6 % des exploitations, la filière légumes biologiques est bien représentée en région Centre. De même, une centaine d'opérateurs de l'aval (coopératives, grossistes, transformateurs et magasins spécialisés) accompagnent la filière.

Un contexte national favorable

Le marché des fruits et légumes frais est globalement en recul en 2011, avec une baisse par rapport à 2010 de 4 % en volume et 5 % en valeur. Cependant, en ce qui concerne les fruits et légumes biologiques, la consommation a continué de progresser en 2011. Le marché est en progression, grâce notamment à une hausse du nombre d'actes d'achats et du panier moyen, et ce malgré une diminution de la taille de la clientèle par rapport à 2010⁽¹⁾.

La consommation de fruits et légumes biologiques en région Centre

La région Centre est l'une des régions dont la consommation de fruits et légumes biologiques a le moins progressé depuis 2006⁽¹⁾. De plus, le volume de fruits et légumes bio consommé par ménage y est



le plus bas de France⁽²⁾. Si les principaux pôles de consommation se situent au niveau des grandes agglomérations du long de la Loire – Tours, Blois, Orléans –, on retrouve néanmoins des AMAP⁽³⁾, des marchés et des magasins spécialisés disséminés sur l'ensemble du territoire régional.

La production de légumes biologiques en région Centre (2010)

	Bio en région Centre*	Total région Centre**	% du bio en région Centre
Surface légumes frais (dont pomme de terre) en ha	746	10 748	6,9 %
Nombre d'exploitations	142	1 044	13,6 %

* Source : Bio Centre

** Source : Service régional de l'information statistique de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (recensement agricole 2010)

Une production régionale significative

En 2011, l'Agence Bio a comptabilisé en France 5 660 producteurs de légumes frais biologiques qui exploitent 14 177 hectares certifiés bio et en conversion. La région Centre se situe au 6^e rang national, avec 907 hectares certifiés bio et en conversion en 2011 (soit une progression de 12 % par rapport à 2010) pour 186 exploitations.

La progression de la production de légumes bio en région Centre est inférieure à la progression nationale, mais elle reste significative, avec une augmentation de la surface de 44 % en 3 ans⁽¹⁾. De plus, la proportion de bio, avec 6,9 % des surfaces totales et 13,6 % des exploitations (soit 1 exploitation sur 7) est plus importante que la moyenne nationale (voir tableau ci-contre).

⁽¹⁾ L'agriculture biologique. Chiffres clés. Edition 2012. Agence Bio

⁽²⁾ Source: Kandar Worldpanel pour Interfel

⁽³⁾ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

[PRODUCTION]

> ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION DE LÉGUMES BIOLOGIQUES EN RÉGION CENTRE

Plus de 80 % des volumes de légumes biologiques produits en région Centre sont destinés à la filière longue et principalement vendus hors du territoire régional.

Trois types d'exploitations produisant des légumes

En région Centre, on distingue 3 types de producteurs de légumes biologiques : le maraîcher, le céréalier avec un atelier légumes et le légumier de plein champ spécialisé. Le système maraîcher correspond à de petites surfaces, avec moins de 0,5 ha par espèce cultivée ; on retrouve également de nombreuses espèces légumières, le plus souvent avec des cultures sous tunnel.

Les 2 autres systèmes correspondent à de plus grandes surfaces, rotation céréalière ou culture spécialisée à grande échelle, fortement mécanisés.

Des productions différentes selon les types d'exploitations

Globalement, les espèces cultivées sont différentes selon les types d'exploitations. Les céréaliers diversifiés cultivent

Typologie des exploitations de production de légumes biologiques en région Centre (2010)

	Maraîcher	Céréalier diversifié	Légumier de plein champ
% de producteurs	78 %	18 %	4 %
SAU moyenne	4 ha	119 ha	107 ha
Surfaces moyennes cultivées en légumes	2 ha dont 1 288 m ² sous abris	9 ha (surfaces < à 20 % SAU)	56 ha (surfaces > à 50 % SAU)
Nombre d'espèces cultivées en moyenne	20	3	7
Mode de commercialisation	• Vente directe • Magasins spécialisés	• Grossiste • Transformateur • Vente directe • Magasins spécialisés	• Grossistes • GMS • Transformateurs
Main-d'œuvre	1 ETP pour 0,9 ha	1 ETP pour 7 ha	1 ETP pour 10 ha

Source : Bio Centre

majoritairement des légumes « racines » (pomme de terre, betterave potagère, oignon...), des haricots et des pois pour la conserve, espèces auxquelles les légumiers spécialisés ajoutent radis, céleris, choux, asperges... Certaines espèces ne sont cultivées que par les maraîchers, telles que salades, tomates, concombres, navets, mâche...

Alors que près de la moitié des maraîchers souhaitent réduire la diversité de leur production de légumes, la quasi-totalité des légumiers de plein champ souhaite au contraire diversifier leur production (9 sur 10 enquêtés). Les 2 freins identifiés à cette diversification sont le manque de temps et de main-d'œuvre, ainsi que le manque de connaissances techniques.

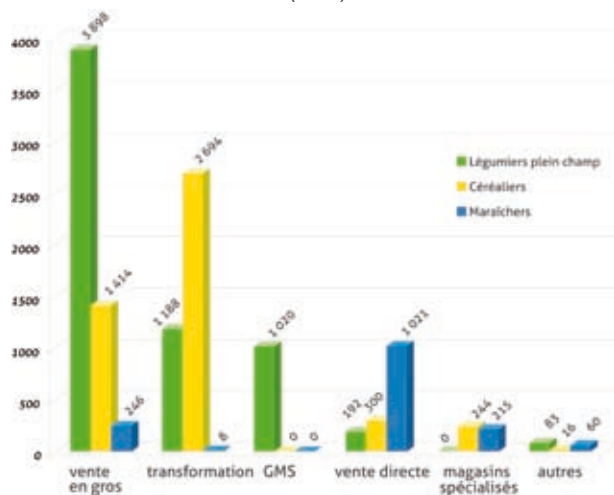
L'enquête a permis d'estimer la production de légumes frais biologiques en région Centre à 12 600 tonnes. Ce volume se répartit principalement entre pomme de terre (3 600 t), betterave potagère (2 600 t), maïs doux (1 200 t), oignon (1 100 t), poireau (600 t) et carotte (300 t) ; les productions maraîchères représentent environ 1 500 t.

La plus grande partie des volumes commercialisée en filière longue

Plus de 80 % des volumes produits en région Centre sont destinés à la filière longue, grossistes, expéditeurs et industries agroalimentaires. La majorité de ces volumes est vendue hors du territoire régional, tandis que les volumes commercialisés en vente directe et aux magasins spécialisés alimentent la région Centre.

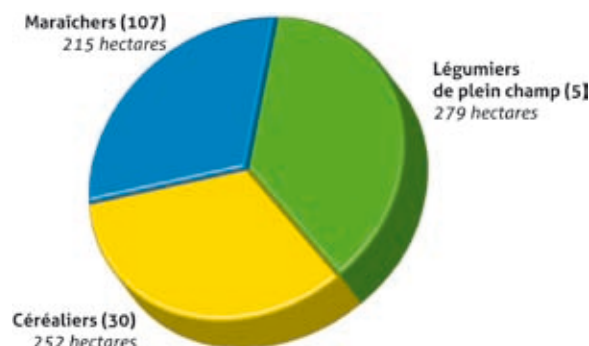
Malgré l'augmentation de la production des légumes bio ces deux dernières années, l'offre reste encore globalement insuffisante. Ce déficit est plus ou moins important selon le territoire : à proximité des agglomérations la demande peine à être satisfaite, alors qu'en milieu rural la vente directe peut s'avérer difficile. Les débouchés sont également liés à la proximité ou non des opérateurs – coopératives, grossistes, conserveries, cuiseurs... – situés principalement en Indre-et-Loire, dans le Loir-et-Cher et le Loiret.

Répartition des volumes de légumes produits (tonnes) en région Centre selon les types d'exploitation et les circuits de commercialisation (2010)



Source : Bio Centre

Répartition des surfaces (ha) par type d'exploitation en région Centre (2010)



CHIFFRES CLÉS :

- 142 producteurs
- 746 hectares
- 12 600 tonnes (dont 3 600 t de pommes de terre)

Source : Bio Centre

> MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE SUR LA PRODUCTION

• **Qui ?** 59 producteurs ont été enquêtés, soit 42 % des producteurs de légumes frais biologiques (36 % des maraîchers, 50 % des céréaliers diversifiés et 100 % des légumiers de plein champ).

• **Comment ?** Enquête en face à face à l'aide d'un questionnaire construit pour cette étude ; questions fermées concernant les informations générales sur l'exploitation (production, commercialisation, formation, attentes) et questions ouvertes sur les projets de développement, les difficultés rencontrées, les attentes, les perspectives d'évolution de la filière.

• **Quand ?** L'étude a été menée durant six mois, de mars à fin août 2011. Elle a été réalisée par Lucie Robine, élève-ingénieur agronome à VetAgro Sup (Clermont-Ferrand).

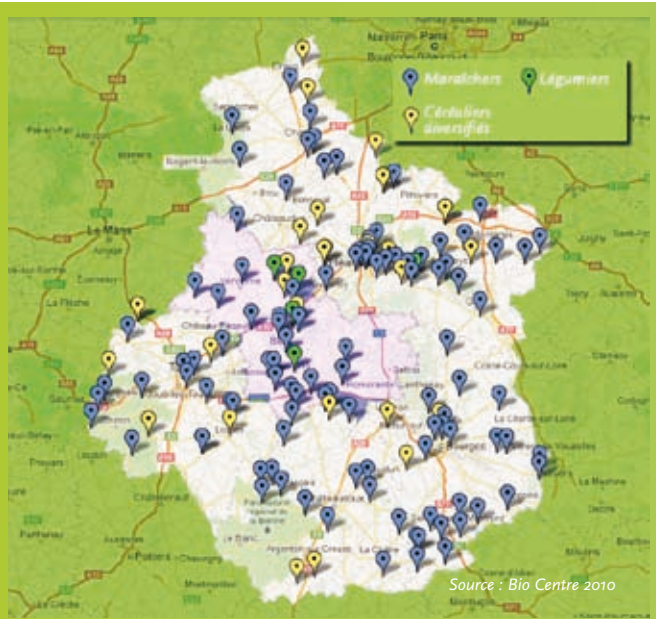


> LES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE LA RÉGION CENTRE

Les producteurs de légumes de la région Centre sont au nombre de 142, dont 107 maraîchers, 30 céréaliers et 5 légumiers de plein champ.

On trouve des maraîchers bio sur l'ensemble du territoire agricole régional, avec cependant une concentration légèrement plus forte le long de la Loire, et notamment dans le Loiret qui compte 26 maraîchers bio.

En revanche, c'est dans le Loir-et-Cher que les surfaces sont les plus importantes, en raison de la présence de 4 légumiers de plein champ spécialisés.



[TÉMOIGNAGE]



Stéphane Neau,
maraîcher biologique
(41)
*« Les circuits courts :
une vitrine pour le bio »*

Stéphane Neau et sa compagne Christelle Tesnier sont installés en maraîchage bio sur une exploitation de 2 ha à Chitenay dans le Loir-et-Cher. Ils commercialisent leur production en vente directe, marché, AMAP et vente à la ferme. *« Aujourd'hui, je pense que la vente directe est une nécessité économique pour les maraîchers s'ils veulent s'en sortir dans un marché malheureusement de plus en plus concurrentiel »* explique Stéphane Neau qui regrette que, souvent, les deux filières bio, circuits court et long, soient en concurrence. *« On a tous besoin les uns des autres pour que la bio continue à évoluer. »*

Car, Stéphane Neau souligne le rôle des maraîchers auprès des *« nouveaux consommateurs que nous rencontrons sur les marchés. Nous avons un rôle pédagogique très important, on sert de vitrine aux produits bio ! »* Pourtant, la vente directe a aussi ses contraintes, et notamment le temps *« qui représente un tiers du temps de travail »*. À cela s'ajoute le fait qu'il faut toujours *« innover, pour se différencier des autres producteurs sur les marchés »*.

Un groupe de travail du GABLEC⁽¹⁾ a d'ailleurs lancé une réflexion à ce sujet, afin de contribuer à une meilleure visibilité des maraîchers bio du département.

⁽¹⁾ Groupement des agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher

[TÉMOIGNAGE]



Jean-Michel Morand,
légumier spécialisé (41)
*« Les conversions qui se
multiplient risquent de
bousculer la logique de
la filière légumes »*

Jean-Michel est légumier bio depuis 1998. Il cultive 60 ha pour le marché des légumes frais, 30 ha pour l'industrie agroalimentaire, ainsi que des céréales et légumineuses pour les rotations.

La question de la commercialisation a, dès le départ, été au cœur de ses préoccupations. *« C'était un peu complexe au début car il fallait que je me fasse connaître, et le marché du Bio était moins développé que maintenant ! »* Aujourd'hui, Jean-Michel Morand commercialise ses légumes frais auprès d'enseignes de Grandes et moyennes surfaces (GMS) ou de magasins spécialisés bio, de grossistes, et de Val Bio Centre.

« Quand j'ai commencé, explique le légumier, les maraîchers bio du secteur craignaient que mes productions ne cassent le marché. » C'est vrai que plane sur la filière biologique les travers des productions légumières conventionnelles, qui ont vu l'écrasement des cours.

Quelles solutions pour les légumiers ? Regrouper les producteurs de légumes de plein champ bio pour réfléchir ensemble à la façon d'envisager l'avenir ? Jean-Michel Morand n'est pas convaincu que cela puisse être utile, même s'il a bien conscience que *« les conversions qui se multiplient risquent fort de bousculer la logique de la filière légumes dans son ensemble »*.

[AVAL]

> DES PRÉPARATEURS FORTEMENT MOTEURS DE LA PRODUCTION RÉGIONALE

Près d'une centaine d'opérateurs de l'aval accompagnent le développement de la filière légumes biologiques en région Centre.

Opérateurs bio en région Centre : diversité des profils

En 2011, 32 opérateurs de la filière légumes biologiques ainsi qu'une soixantaine de magasins spécialisés AB étaient identifiés par Bio Centre.

Ont été rencontrés 18 opérateurs, ainsi que 2 magasins de Grande et moyenne surface (GMS) et 2 magasins spécialisés AB, dans l'objectif de mieux connaître leurs besoins. Ces entreprises (hors magasins) représentent un chiffre d'affaires (CA) bio d'environ 37 millions d'euros en 2010, soit 14,8 % de leur CA total, pour 33 000 tonnes de légumes frais achetés bruts ou conditionnés⁽³⁾.

Les trois-quarts du CA bio sont réalisés par des entreprises « mixtes » travaillant des produits conventionnels et des produits biologiques, dont l'activité bio est comprise entre 15 et 60 % du CA total. Les deux tiers des entreprises « mixtes » ont commencé leur activité bio suite à une demande d'un client. Une entreprise sur six a développé une activité bio pour se démarquer ou diversifier ses débouchés. Les entreprises 100 % bio ont été créées par des entrepreneurs intéressés par un marché porteur.

La moitié des entreprises enquêtées a eu un CA bio stable sur les deux dernières années, tandis que l'autre moitié l'a vu augmenter. Les principaux légumes achetés sont la betterave rouge, la carotte, la pomme de terre et l'oignon.

L'approvisionnement en région Centre

Deux tiers des volumes de légumes bio achetés par les opérateurs rencontrés sont d'origine française, dont la moitié provient de la région Centre. Le tiers restant est importé, principalement pour des raisons de saisonnalité, d'Espagne et des Pays-Bas pour tout type de légumes, d'Argentine pour l'ail et les courges, d'Israël et d'Égypte pour les pommes de terre.

Les trois-quarts de ces entreprises importent des légumes bio qui pourraient être produits en région Centre et seraient prêts à réorienter leur approvisionnement sous certaines conditions. Les transformateurs, collecteurs et grossistes exigent de la disponibilité, de la régularité (quantité, qualité, prix) tout au long de l'année, et s'engagent à valoriser l'origine locale du produit. De leur côté, les GMS attendent la livraison quotidienne de faibles volumes emballés et provenant de producteurs qui ne travaillent pas déjà avec une centrale d'achat. La restauration collective représente un marché particulier avec des demandes en légumes bio locaux encore faibles et irrégulières.

Un tiers des entreprises ne rencontre jamais de problème d'approvisionnement, il s'agit de celles qui se fournissent auprès de producteurs expérimentés.

La contractualisation peu pratiquée

9 entreprises sur 10 achètent directement à des producteurs, et moins de la moitié leur propose des contrats. Ce sont majoritairement les transformateurs et les collecteurs

qui contractualisent. Ainsi, malgré la loi de modernisation agricole qui a pris effet début 2011 avec pour objectif de développer la contractualisation entre producteurs et premiers metteurs en marché pour le frais, très peu de grossistes et de magasins contractualisent.

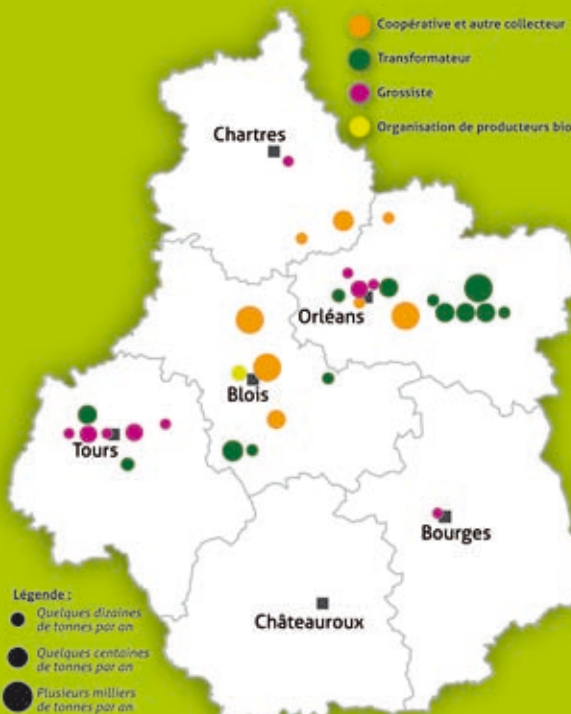
Des débouchés encore insatisfaisants

En 2011, 80 % des opérateurs peuvent répondre à la demande de leurs clients. Pourtant, les trois-quarts d'entre eux ne sont pas satisfaits de leurs débouchés : 63 % souhaitent

> DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN RÉGION

Les difficultés d'approvisionnement rencontrées par deux tiers des opérateurs enquêtés sont liées à : des prix régionaux trop élevés ; des conditions climatiques locales parfois défavorables ; une offre insuffisante ; une qualité irrégulière (calibre et fraîcheur) ; des commandes irrégulières de faibles volumes.

> LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE LÉGUMES BIOLOGIQUES EN RÉGION CENTRE



Source: Bio Centre 2012



augmenter le nombre de leurs clients, 38 % désirent diversifier leurs circuits de distribution, notamment en direction de la restauration collective. Par ailleurs, 20 % d'entre eux recherchent de meilleures conditions financières et 13 % une meilleure répartition géographique des débouchés.

La grande majorité des opérateurs prévoit de s'approvisionner davantage en légumes bio dans les 5 ans, mais craint des baisses de prix et un fonctionnement de la filière bio qui se rapproche du fonctionnement de la filière conventionnelle.

⁽³⁾ Ce chiffre englobe des transactions de deuxième mise en marché estimées entre 10 et 20 %



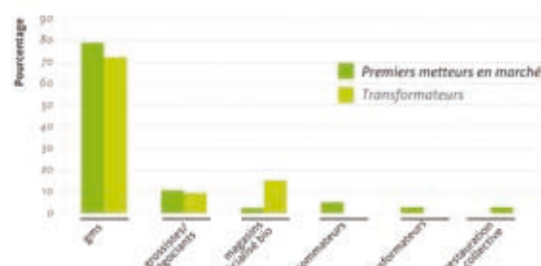
[FOCUS]

> LA GMS : 80 % DES DÉBOUCHÉS DES OPÉRATEURS

La GMS constitue le principal débouché des opérateurs de la région (premiers metteurs en marchés et transformateurs). Elle est exclusivement alimentée par des opérateurs « mixtes ». Les opérateurs 100 % bio alimentent quant à eux les réseaux spécialisés en bio et la restauration collective, mais leur CA ne représente que 6 % du CA bio total des entreprises enquêtées (*hors magasins*).

La restauration collective représente moins de 2 % du marché.

Répartition du chiffre d'affaires des opérateurs de la région Centre en fonction des débouchés (2010)



> FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DE LA FILIÈRE LÉGUMES BIOLOGIQUES EN RÉGION CENTRE

FORCES

- Positionnement logistique idéal proche du marché francilien
- Possibilité technique d'avoir de bons rendements
- Présence d'expéditeurs et transformateurs de dimension nationale

OPPORTUNITÉS

- Des opérateurs régionaux en demande de légumes biologiques
- Des produits locaux plébiscités par les consommateurs
- Positionnement de la GMS sur le bio

FAIBLESSES

- Absence d'organisations collectives de producteurs biologiques
- Appui technique à conforter
- Offre peu structurée, notamment en restauration collective
- Difficile adéquation entre l'offre et la demande pour la transformation

MENACES

- Concurrence des productions européennes
- Une filière bio qui prenne les travers du conventionnel en matière de prix
- En circuits courts, concurrence entre maraîchers et revendeurs

Source : Bio Centre

[INTERVIEW]

Hélène Pietrzak, responsable développement produits biologiques
du Groupe Estivin (37)

« Contribuer au développement de la filière biologique »

Depuis combien de temps le Groupe Estivin est-il impliqué dans le bio ?

Le groupe était très impliqué dans le développement durable depuis de nombreuses années, avec des engagements forts au niveau de la gestion des déchets et du transport. La commercialisation des produits bio essentiellement locaux et régionaux s'est imposée peu à peu. Monsieur Estivin a donc créé, il y a 5 ans, le département que je dirige, afin de contribuer au développement des filières légumières et fruitières.

Avez-vous mis en place une stratégie particulière pour développer le bio ?

Tout à fait ! En créant un département bio, le groupe a voulu mettre les moyens pour développer le bio, dans le respect du produit et du travail du producteur, que l'on rétribue au prix qu'il fixe. L'idée est bien de soutenir le producteur, de développer ensemble un partenariat qui permette de valoriser les produits bio locaux. Quand on présente notre gamme bio à nos clients, on présente toujours la valeur du produit, on parle du travail du producteur, et on met en avant l'origine locale des produits. Par ailleurs, une autre façon de contribuer au

développement de la filière bio est de proposer des produits innovants, comme la 4^e gamme « Fraich'Bio » qui suscite un intérêt grandissant auprès de nos clients.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Continuer sur notre lancée ! Avec toujours en tête l'envie de distribuer au maximum les produits bio régionaux à travers la France, grâce à nos filiales en régions.

Atelier 4^e gamme « Fraich'envie » certifié AB

Christophe Fertré, directeur de Biocoop Salut Terre (37)

« Travailler ensemble pour une cohérence des prix »



« L'approvisionnement est plus facile maintenant, parce que cela fait six ans que je travaille d'arrache-pied avec les producteurs locaux pour que ce soit possible. Aujourd'hui, je suis fier de dire que 33 % de notre approvisionnement en fruits et légumes est local. À titre indicatif, il y a quelques années, on était à moins de 10 %. Je peux donc dire que maintenant, les producteurs avec lesquels on travaille ont intégré le « magasin spécialisé » dans leurs modes de distribution.

Ce qui est moins évident, encore aujourd'hui, c'est le calcul des marges. Non pas que je veux tirer les prix vers le bas, pas du tout, mais il serait souhaitable que le producteur qui travaille avec nous ne vende pas ses productions en direct au même prix qu'il nous le vend à nous. C'est parfois le cas, et les consommateurs ne comprennent pas qu'un même produit soit à deux prix très différents selon qu'il l'achète sur le marché ou dans notre magasin. Cette donnée est bien intégrée par les viticulteurs : le vin qu'ils vendent en direct est à un prix équivalent à celui que nous pratiquons, à 10 ou 15 % près.

Il faut à mon avis travailler avec les producteurs de légumes sur une cohérence qui satisfasse tout le monde, et pour cela il faudrait plus de concertation. »

[ENJEUX DE LA FILIÈRE]

> FAVORISER LA VALORISATION LOCALE DES LÉGUMES BIOLOGIQUES DANS TOUS LES CIRCUITS

L'étude menée par Bio Centre auprès de tous les acteurs de la filière légumes biologiques a permis de mettre à jour les enjeux de la filière pour les années à venir.

Améliorer la disponibilité régionale en légumes bio

La disponibilité régionale des légumes biologiques pourra être améliorée grâce à un soutien à l'installation de nouveaux maraîchers, à la conversion de légumiers ou à la diversification de céréaliers bio. Le soutien à l'investissement – production, stockage, agréage – semble également un atout indispensable pour le développement des unités de productions de légumes biologiques.

Par ailleurs, il est apparu qu'il faut améliorer l'accès des producteurs à un appui technique performant. L'accessibilité à une main d'œuvre compétente doit également être améliorée.

Enfin, des réflexions collectives et individuelles doivent être menées sur les stratégies de commercialisation et sur la complémentarité des systèmes. Dans cette même démarche de concertation, il apparaît nécessaire de faciliter les échanges entre producteurs et opérateurs de l'aval, afin de favoriser les démarches partenariales.

Accompagner les opérateurs de l'aval vers l'AB

La structuration de la filière légumes biologiques passe aussi par le développement des opérateurs de l'aval. Pour ce faire, il faudrait sensibiliser les techniciens et décideurs aux spécificités des filières biologiques, de la production à la consommation. Il faudrait également faciliter l'accès aux investissements nécessaires au développement d'une activité bio. Et enfin, favoriser l'utilisation des outils existants, dans les domaines du conditionnement, du lavage ou de la transformation.

Inciter les opérateurs bio à s'approvisionner localement

La filière régionale de production de légumes bio doit s'inscrire dans son territoire, en privilégiant l'approvisionnement des opérateurs locaux, qui, de leur côté, doivent faire l'effort de privilégier l'offre régionale.

Pour ce faire, il est nécessaire de réfléchir à l'amélioration de la disponibilité locale des légumes bio et d'améliorer la régularité de production, en quantité et qualité.

La réussite de cet enjeu passe par la valorisation de l'origine locale des légumes auprès des consommateurs, par la mise en œuvre d'une stratégie de communication sur les atouts des légumes bio locaux.

[INTERVIEW]

Jean-François Vincent,
président de Bio Centre
*« Une organisation collective
des producteurs pour
structurer la filière légumes
en région Centre »*



Tout d'abord, il faut souligner l'importance du travail mené par Bio Centre pour favoriser la concertation entre les acteurs de la filière légumes biologiques en région Centre. Je confirme également le rôle

central des producteurs dans la mise en place et la maîtrise des outils de production.

Cette étude met en avant l'absence d'organisations collectives de producteurs bios, à la notable exception de Val Bio Centre. Cela s'explique historiquement, parce que ceux-ci ont pris l'habitude de gérer seuls à la fois la production et la commercialisation. Mais ce défaut d'approche collective handicape la filière quant à l'adaptation aux besoins de l'aval, à la régularité de production ou la négociation des prix. L'organisation d'une réflexion collective des producteurs de légumes, qu'ils soient maraîchers ou légumiers de plein champ, permettrait de dépasser ce qui peut apparaître au premier abord comme une concurrence entre circuits pour répondre au mieux aux besoins des opérateurs et des consommateurs.

Bio Centre pourrait tout à fait être le lieu approprié de cette démarche. Il pourrait également s'y mettre en place une réflexion sur la contractualisation, moyen intéressant pour structurer durablement la filière régionale.



BIOCENTRE * MAG est un magazine de Bio Centre

Cité de l'Agriculture - 13, avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex

Directeur de publication : Jean-François Vincent - Rédacteur en chef : Éric Béliard

Rédaction : Annie Desailly

Graphisme et mise en page : Erwan Citérin

Crédit photos : Droits réservés, Photothèque Bio Centre, D. Gentilhomme,

Photothèque Val Bio Centre, J.-F. Rivière, Commission européenne

Impression : Prévost Offset - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement - ISSN : 2103-3056

Réalisé avec le soutien
financier de l'État et
du Conseil régional Centre

